

Q. Quelle est l'influence de ces changements dans les modes?—R. C'est un grand mystère, monsieur le président. J'ai assisté mardi de la semaine dernière sur invitation, à une assemblée du comité des modes de l'industrie de la chaussure à New-York. Celui-ci s'est réuni dans le but de préparer les modes probables pour la saison prochaine, et aussi afin d'aider les détaillants en faisant connaître une déclaration faite par les fabricants aux grossistes sur ce qui serait en demande la prochaine saison, pour qu'ils puissent faire leurs achats en toute sûreté. J'attends encore l'explication de l'origine des modes. On sait que l'opinion parisienne exerce une grande influence dans la question des modes.

Q. Mais pas dans le cas des chaussures d'hommes?—R. Le problème des modes est restreint surtout aux chaussures de femmes.

Q. Les modes changent. Il y a quelques années, plus la forme des chaussures s'approchait de celle d'une aiguille, mieux c'était.—R. Les changements dans les chaussures d'hommes n'ont pas été aussi rapides ni aussi coûteux que dans les chaussures de femmes.

Q. Monsieur Weaver, je crois que vous devriez nous parler d'un autre sujet.—R. On a déclaré, à la page 1244, que les fabriques de chaussures canadiennes seraient à peu près dans la même position que celles dans le Wisconsin, sous le libre échange. Je voulais simplement faire remarquer que si le marché domestique était fermé ou réduit pour les fabriques de chaussures canadiennes, elles pourraient s'adresser nulle part ailleurs afin d'écouler leurs produits. Les pays étrangers s'entourent tous de barrières sous forme de tarifs élevés. L'Australie a un tarif de 55 p. 100 *ad valorem*, si je me rappelle bien, sur les chaussures canadiennes. L'Afrique-du-Sud a imposé un embargo sur la plupart des chaussures dans le but de protéger son industrie domestique. Il n'entre pas de chaussures dans ces cas sauf avec un permis, et on n'émet pas de permis excepté dans des circonstances tout à fait spéciales. En tant qu'il s'agit des Etats-Unis, ce serait très difficile pour un fabricant canadien de s'y établir et de s'y créer un commerce, sachant que son commerce aux Etats-Unis pourrait être anéanti du jour au lendemain, selon la fantaisie des autorités américaines. C'est la pure vérité que les fabricants de chaussures canadiens ont vendu des chaussures à la France pendant la guerre, mais lorsque la situation financière s'est gâtée, et que la valeur du franc a baissé à vue d'œil, les fonds qui avaient été employés à l'établissement d'un débouché pour les fabriques canadiennes ont été complètement perdus.

*M. Caldwell:*

Q. Vous ne vous attendez pas à ce que la monnaie des Etats-Unis disparaisse?—R. Non, mais il y a des lois qui pourraient chasser les négociants canadiens en tout temps. La possibilité la plus dangereuse est celle de lois défavorables sur le tarif.

Q. Vous n'estimez pas que les Etats-Unis imposeraient un tarif sur les chaussures?—R. Je ne sais pas trop. Le tarif y est encore en vigueur. Si le congrès américain décidait d'imposer les peaux, par suite d'une agitation de la part des cultivateurs ou de tout autre élément là-bas, il pourrait très bien arriver que le congrès fût forcé de placer un tarif sur les chaussures en manière de compensation.

M. SALES: Il nous faudrait alors fabriquer nos propres harnais.

Le TÉMOIN: J'ai ici un mémoire établissant la comparaison entre les industries des chaussures au Canada et aux Etats-Unis. On vous a déjà donné quelques-uns de ces chiffres, mais peut-être que cela vous ferait plaisir de les entendre de nouveau. Le nombre des usines aux Etats-Unis est d'environ 1,441, et au Canada il est légèrement inférieur à 173. Ce nombre est probablement descendu à 160 à l'heure actuelle. La production des chaussures en 1919 a été pour les Etats-Unis d'environ 330,000,000 de paires, et pour le Canada, de 19,160,749.